



Communiqué de presse
Paris, le 12 octobre 2016

Deuxième édition du mois de la cybersécurité : Rester alerte, rester serein : la sécurité informatique se construit avec vous !

À l'occasion du mois européen de la cybersécurité, la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris organise une semaine dédiée à la cybersécurité. Cette semaine s'inscrit en cohérence avec le plan d'action ministériel en matière de lutte contre les cybermenaces, lancé en janvier dernier, qui repose sur trois objectifs : mieux anticiper le phénomène cyber criminel et accompagner les victimes de cyber malveillance ; mieux dialoguer avec les acteurs ; et adapter le cadre juridique national et international.

Un enjeu majeur pour la sécurité des données personnes et professionnelles

La cybersécurité est un enjeu majeur pour la sécurité des données personnelles et sensibles des citoyens, des entreprises et des services de l'État. Jean-François Carencu, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris a rappelé que « *parce que la cybersécurité est et doit être l'affaire de tous, elle constitue un engagement quotidien pour accompagner les populations et les entreprises franciliennes et les sensibiliser aux risques des cybermenaces, car préserver ses informations personnelles et professionnelles c'est garantir la protection de la vie privée et de l'innovation, vecteur de croissance et d'emploi* ».

Une action commune pour la sécurité du numérique

En proposant des ateliers et des conférences sur le thème de la cybersécurité, cette action menée en lien avec l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) permet d'aborder cette question dans toutes ses dimensions, familiales et professionnelles.

Alors que les attaques informatiques se multiplient, l'objectif est de promouvoir la cybersécurité auprès des citoyens, de changer leur perception des cybermenaces et de transmettre les bonnes pratiques informatiques. Cette réponse conjointe à l'échelle européenne permet de faire face aux enjeux du numérique.

Pour connaître le programme de ce mois dédié et les bonnes pratiques à adopter, vous pouvez consulter le site internet de l'ANSSI : <http://www.ssi.gouv.fr/>

Contact presse



Préfecture de Paris et d'Île-de-France
01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr
Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF
Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>